

MOTIVATION DE LA DEMANDE : Agrafer à cette demande une lettre de motivation. Il est conseillé de fournir un curriculum vitae et une plaquette de la formation.

En ce qui concerne les demandes de reconversion professionnelle merci d'explicitier votre projet de carrière et montrer en quoi la formation le conforte.

ENGAGEMENT

Dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, je m'engage à rester au service de l'État, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement (**ne concerne pas les demandes de reconversion**).

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation est interrompue.

Si le congé que je sollicite est inférieur à une année scolaire, je m'engage à accepter des fonctions de titulaire remplaçant pendant les périodes où je ne serai pas en formation.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions du décret 2007-1470 du 15/10/2007.
en ce qui concerne :

- les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation,
- la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois)
- l'obligation de paiement des retenues pour pension

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

RAPPEL :

Fournir une attestation ou un certificat d'inscription.

Une attestation d'assiduité mensuelle doit obligatoirement être envoyée à la Division du 1er degré public – Gestion collective – Bureau 663.

Dans le cas contraire, l'indemnité mensuelle devra être remboursée et le congé de formation interrompu

**Avis circonstancié
de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale**

**Cachet et signature
de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale**